

# VOIR DIRE

15 ans

NUMÉRO 89  
MAI-JUIN 1998  
L'EXEMPLAIRE: 4<sup>s</sup>

Revue bimestrielle  
publiée en collaboration  
des associations de sourds  
de la province de Québec

1<sup>er</sup> mai 1998

**François Lamarre  
nommé  
directeur général  
du  
Manoir Cartierville**



**Assemblée générale annuelle du CCSMM  
20 ans pour l'APPA - CCSMM (1978-1998)**



**Prix au bénévole  
de l'année 1997-1998  
D<sup>r</sup> Réal Laliberté**

3 mai 1998

1978-1998

**Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du Manoir Cartierville**

3 mai 1998



*PLUS QUE JAMAIS  
SOUS-TITRAGE PLUS INC.*

*SIGNIFIE  
SOUS-TITRES  
DE  
QUALITÉ*



***SOUS-TITRAGE PLUS INC.***

*"On a les mots pour le lire"*

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2  
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

# VOIR DIRE

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc  
*éditeur et rédacteur-en-chef*  
Jeanne d'Arc Paradis-Daigneault  
*assistante à la rédaction*  
Monique Therrien  
*correctrice*  
Anna Sabelli  
*infographe*  
Guylaine Boucher  
*abonnement et comptabilité*  
Jean-Marc Lachambre /  
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette  
*photographes*

## COLLABORATEURS:

Gilles Read                    Ginette Lefebvre  
Marie-Hélène Boulanger    Guy Fredette  
Jacinthe Auger                Jacques Vadeboncoeur  
Gilles Boucher                Anne Lefebvre  
Yvon Mantha                  Françoise Léonard  
Claude Moreau

## COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

## IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

## ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel  
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.  
Bibliothèque nationale du Canada.  
No. d'enregistrement: 002565  
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

## VOIR DIRE

65 ouest, de Castelnau, suite 300  
Montréal, Qc H2R 2W3  
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

# SOMMAIRE

Éditorial .....	4
La parole est aux lecteurs .....	5
Inscription volontaire à la municipalité .....	6
Table de concertation des services d'interprétation .....	6
Nouvelles du 3 <sup>e</sup> Âge-Sourd .....	7
Les 20 ans du Manoir Cartierville .....	8 et 9
Assemblée générale du CCSMM. ....	10
Votre pharmacienne vous parle .....	11
Nouvelles de l'Étape .....	12
Les 150 ans des Clercs de St-Viateur .....	13
Centre Notre-Dame de Fatima .....	14
VOIR DIRE s'défoule .....	14
Association des Sourds du Canada, en bref .....	15
Emploi et autonomie (Micronics inc.) .....	16
Théâtre de la Polyvalente Lucien-Pagé .....	16
Association des Sourds de Beauce (15e cabane à sucre) .....	17
La Croisée, nouveau Centre d'emploi .....	18
20e Carnaval du CLSM .....	19
Partie de Pêche du Club Lions. ....	20
Décès, naissances, etc .....	21
Passionné de la motoneige: Elphège Turbide .....	21
Fiesta ! Sourds ! Bolivie .....	21
Chasse et pêche .....	22

## PAGE COUVERTURE:

*Photo du haut* : Le 1er mai 1998, le conseil d'administration du Manoir Cartierville a nommé M. François Lamarre au poste de directeur général de l'établissement.

*Photo du bas* : Lors de l'assemblée générale annuelle du 3 mai 1998, le Centre de la communauté Sourde du Montréal Métropolitain a tenu à honorer le Dr Réal Laliberté pour son implication dans la mise sur pied du projet "Passeport-santé". De gauche à droite: Gilles Read, directeur général, Françoise Léonard, animatrice, Dr Réal Laliberté, récipiendaire du prix, Marie-Thérèse Pérès, épouse du Dr Laliberté et Arthur LeBlanc, président.

*NDLR*: Les pages d'histoire de l'Institut des Sourds de Montréal reviendra au prochain numéro.



**Monique Therrien**  
*Rédactrice*

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087  
Oka (Québec)  
JON 1E0

**ATS: (514) 479-1020**

Téléphone et télécopieur

### Service-conseil

Rédaction                    Communication  
Publicité                    Curriculum vitae  
Secrétariat                  Organisation d'événements

### Recherche et rédaction

Articles                    Compte rendu  
Rapport                    Réécriture

### Traitement de texte

### Révision de texte

### Traduction

Macintosh  laser 



## Imprimerie OMNI inc.

**Jacques Gravel,**  
**représentant**  
**(514) 465-0581 (ATS)**

3929, boul. St-Jean-Baptiste  
Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603  
Ligne directe: 1 (800) 330-4772

✓ Imprimerie commerciale  
✓ Matériel publicitaire  
✓ Matériel de présentation  
✓ Correspondance commerciale  
✓ Formulaire  
✓ Faire-part de mariage  
✓ Carte de remerciements de deuil  
*Représentant à votre service*  
*Service d'infographie*  
*Service de photocopies*



## Association des Sourds de la Mauricie, inc.

625, rue Houssart, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 9C1 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

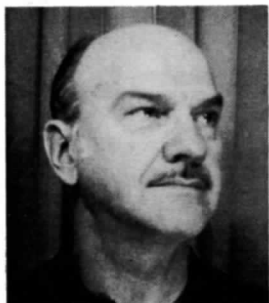
### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

**Suzanne Rivard, présidente**

**Annette Gingras, vice-présidente**  
**Jean-Marie Melançon, secrétaire**  
**Dionis Magny, trésorier**

**Richard Gingras, administrateur**  
**Raoul Poirier, directeur**  
**Micheline Levasseur, directrice**

L'éditorial de *Voir Dire*, no 84 (juillet-août 1997) titrait *Les remises en question*. Dans cet éditorial, nous tentions de comprendre la logique de financement, par la Régie régionale, des centres de réadaptation de la déficience auditive, tels que l'*Institut Raymond-Dewar* et l'*Institut des Sourds de Charlesbourg*, dans la foulée des coupures budgétaires des services de santé et des services sociaux. L'on sait que tous les bouleversements en matière de financement des divers services gouvernementaux ont pour but de réduire les coûts et, conséquemment, d'éliminer les déficits de l'ensemble des budgets gouvernementaux.



Arthur LEBLANC

Nous disions également que les centres communautaires prennent de plus en plus d'ampleur, tant pour les Sourds que pour les autres personnes handicapées. Et chacun souhaite avoir sa part du budget qui est dévolu aux centres de réadaptation. Ces centres avancent, avec raison, que les coûts des services seraient moindres étant donné qu'ils n'auraient pas à défrayer les coûts d'un lourd système bureaucratique ainsi que ceux des professionnels de toutes sortes. Les centres revendiquaient aussi leur propre autonomie étant donné la mentalité, dite paternaliste, encore bien ancrée dans les centres de réadaptation comme l'*Institut Raymond-Dewar*. L'éditorial de *Voir Dire* ne faisait que mettre en lumière la logique du virage ambulatoire prônée par le ministère de la Santé et des Services sociaux en rapport avec les coupures des coûts dans l'ensemble du système gouvernemental.

Toujours est-il que le *Regroupement des organismes de promotion du Montréal Métropolitain* (ROPMM), dont le *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain* (CCSMM) fait partie, a présenté un mémoire sur sa position, lors des audiences publiques de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre qui visent à établir le plan triennal de 1998-2001. Le titre du mémoire était: «*Le défi de l'accès. Choisir des solutions d'avenir pour améliorer nos services. L'organisation des services de santé et des services sociaux sur l'île de Montréal*». Le CCSMM a été porteur du dossier concernant la déficience auditive. Il reflétait, autant que possible, le vécu de l'ensemble des sourds et malentendants de la région de Montréal.

Un paragraphe du mémoire du ROPMM disait ceci: «*Peu importe le créneau dans lequel ils évoluent, on constate que les organismes communautaires ont pris une place de plus en plus importante dans notre société. Le travail qu'ils effectuent est de plus en plus considérable. Plusieurs organismes ont d'ailleurs vu*

*leur charge de travail augmenter de plus de 100 %. Pour améliorer les services de maintien dans la communauté, il faut donc que la Régie régionale donne aux organismes communautaires la possibilité de répondre adéquatement aux demandes qui leur sont faites. Pour ce faire, la Régie doit augmenter les budgets qu'elle accorde au programme Soutien aux organismes communautaires (SOC)*».

Plus loin, dans le même document où l'on parle du budget des aides techniques des déficients auditifs, le ROPMM dit: «*La RAMQ a également cessé de payer pour les appareils téléphoniques pour sourds (ATS), les systèmes infrarouges et les boucles magnétiques pour la télévision, de même que pour l'achat de réveil-matin. L'impact de ces modifications est énorme. Dans le premier cas, on limite l'accès aux communications. Dans le second, c'est l'information et le divertissement que procure la télévision qui est remis en question. Finalement, dans le troisième cas, on compromet l'autonomie des personnes qui ont une déficience auditive... Tout cela a pour effet d'accroître l'isolement de ces personnes en contradiction avec les politiques A part égale prônées par l'Office des personnes handicapées du Québec pour ce qui est de l'accès à l'égalité dans la communication et l'information*».

D'autre part, le *Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal* (RIOCM) a produit un rapport d'enquête terrain intitulé «*Leur équilibre, notre déséquilibre*» qui se veut un bilan qualitatif des impacts des trois dernières années de compressions et de transformations dans le réseau de la santé et des services sociaux sur les organismes communautaires et les populations avec lesquelles elles interviennent. Ce document illustre le mieux les réalités quotidiennes que les organismes vivent afin de pallier au désengagement de l'État. Ce rapport constitue un outil de réflexion non seulement sur les enjeux actuels du mouvement communautaire, mais aussi un outil qui questionne son avenir. Un débat sur le sujet mérite d'être fait.

Lorsque le CCSMM a voulu discuter de ces questions avec la Régie régionale du Montréal-Centre, il s'est fait répondre qu'il devait passer par le ROPMM. C'est la raison d'être du mémoire sur le plan triennal et les audiences publiques de la Régie régionale. Le CCSMM a donc suivi à la lettre les recommandations, puisque ce n'est jamais facile de se retrouver dans le système gouvernemental afin de faire pression sur des sujets qui nous intéressent.

Il faut bien comprendre que les centres de réadaptation auront toujours leur raison d'être, tout dépendant du type d'handicapés à servir. Dans le cas de la déficience auditive, on a déjà dit que c'était là un handicap invisible. Donc, les centres de réadaptation en déficience auditive, même s'ils ont changé leur nom en centre de réadaptation de la communication, sont moins pertinents pour ce type de handicap. ■



## Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Jocelyn Lambert, président  
Arthur Drouin, vice-président  
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière  
Jean-Claude Simoneau, directeur  
Clément Constant, directeur

Claude St-Cyr, directeur  
Andrée Brochu, directrice  
Maryse Dorion, directrice

# La parole est aux lecteurs



## Un cas parmi tant d'autres de discrimination et le pourquoi du passeport-santé

Lors d'un voyage entre Montréal et Ottawa, j'ai appris que mon père, qui est sourd profond, avait été emmené d'urgence à l'hôpital souffrant d'une crise cardiaque massive.

En excluant les difficultés routinières associées à un tel traumatisme, je savais qu'il y aurait plus de problèmes qu'à la normale. Mon père communiquait en premier lieu en langage par signes et j'avais peur que personne à l'hôpital ne puisse communiquer avec lui. Est-ce que les docteurs se rendraient même compte qu'il est sourd ou penseraient-ils que son manque de parole et d'ouïe était causé par la crise cardiaque ou une autre maladie mentale insidieuse. Lors de mon arrivée à l'hôpital, je demandai naturellement de le voir immédiatement. On me dit alors que tout était sous contrôle et que je risquais de leur nuire. Je savais que ce n'était pas vrai et mes soupçons se sont confirmés lorsque j'ai entendu la cacophonie de la voix sourde de mon père provenant de la salle d'examen. Je me suis alors précipité à l'intérieur de la salle pour y découvrir deux infirmiers essayant d'attacher mon père à son lit. Ma réaction fut de soulever son corps frêle et de lancer un coup de poing à l'infirmier un peu surpris. J'ai finalement convaincu tout le monde de partir et commençai à expliquer à mon père, en langage des signes, ce qui se passait. Déjà, ses cris incontrôlables avaient causé tout un émoi.

Du point de vue de mon père, c'était le désordre. Il avait de terribles douleurs à la poitrine, il perdait connaissance et revenait à lui à tout moment. Il y avait une plénitude de gens qui rôdaient autour de lui, lui enlevant ses vêtements, le piquant avec des aiguilles, essayant en vain d'obtenir des réponses aux questions qu'ils posaient, en plus d'exécuter les procédures normales. Le seul problème, c'est qu'il n'y avait pas de communication efficace entre le patient et le personnel. Comment peut-on offrir un service médical approprié lorsqu'il n'y a pas de communication entre le médecin et le patient? La réponse, selon un jugement rendu par la Cour suprême du Canada, le 9 octobre 1997, est que l'on ne peut pas.

La Cour a rejeté deux décisions de la cour de la Colombie-Britannique qui disaient que les hôpitaux n'étaient pas dans l'obligation, sous le système de santé publique, de fournir gratuitement un service d'interprète à la population sourde qui utilise le langage par signes. Suite à la décision de la Cour suprême, les hôpitaux et autres établissements de santé devront être en mesure de fournir ce service et ce, gratuitement.

L'une des deux causes que la cour de la Colombie-Britannique a dû entendre impliquait une femme malentendante qui a donné naissance, prématurément, à des jumeaux et qui, suite à un manque de communication, a souffert d'un stress excessif. L'autre impliquait une femme sourde qui souffrait de diabète et qui, au cours d'un certain temps, ne pouvait recevoir de traitements adéquats de la part de son médecin à cause d'un manque de service d'interprétation.

En tant que professionnel oeuvrant dans le domaine de la surdité, je peux vous assurer que les deux causes de la Colombie-Britannique ne sont pas si exceptionnelles. Au fil des ans, j'ai entendu plusieurs histoires semblables de gens sourds à travers le Canada. Les histoires que je connais le mieux, bien sûr, sont celles qui m'ont touché personnellement. En effet, l'histoire de mon père ne s'est par terminée ce soir-là dans la salle d'urgence.

Il se rétablit éventuellement de sa première crise cardiaque, mais seulement pour en avoir une seconde deux ans plus tard. Je me retrouve de nouveau sur la route 417, quelques jours seulement avant Noël. À mon arrivée, je trouve mon père couché sur une civière à l'extérieur de l'hôpital pendant que les ambulanciers se disputent avec le personnel de l'hôpital à savoir s'il est assez malade pour être admis ou si, à cause de son état de non-communication, il ne devrait pas être emmené un peu plus loin au *Royal Ottawa Hospital*, un important hôpital psychiatrique. Je n'oublierai jamais l'image de mon père bleu et grelottant, couché sur cette civière, me suppliant de ses mains faibles qu'on le fasse entrer à l'intérieur.

À ce moment, je décidai que le *Royal Ottawa Hospital* semblait une bonne idée, au moins mon père ne serait pas au froid. Comme nous filions dans l'ambulance, la seule chose à laquelle je pouvais penser étaient les journées sombres dans l'histoire au cours desquelles tant de personnes sourdes ont été diagnostiquées déficientes mentales par erreur et enfermées dans des institutions psychiatriques. Me voici maintenant, dans un geste désespéré, prêt à confier mon père à une telle institution alors qu'il ne souffrait que d'une crise cardiaque et d'un sérieux manque de communication de la part du système médical.

Inutile de dire que le personnel de l'hôpital n'était pas très avide de laisser entrer mon père, puisqu'il savait que son mal était d'ordre physique et que la surdité n'était pas une maladie mentale. Malgré tout, ils acceptèrent de le laisser entrer dans la chaleur de leur pavillon. Visiter mon père dans cet établissement durant la période de Noël a dû être l'un des moments les plus tristes de ma vie. Mon père étant l'une des personnes les meilleures et des plus saines d'esprit que je connaisse. Le voir essayer de récupérer d'une crise cardiaque dans un hôpital psychiatrique à cause de l'impuissance du système à reconnaître son droit fondamental de communication était pour le moins décourageant.

Avec beaucoup de pressions venant du *Royal Ottawa Hospital* et de moi-même, mon père fut transporté à l'hôpital approprié où il reçut éventuellement les soins nécessaires, mais toujours sans interprétation, jusqu'au jour où il mourut.

Je raconte cette histoire maintenant, non pas pour critiquer les hôpitaux impliqués, ce type d'incident peut et est arrivé à plusieurs endroits, mais pour donner une idée de la raison pour laquelle la communauté sourde se réjouit ces mois-ci suite au jugement de la Cour suprême. Une longue injustice a été corrigée.

— Article paru dans *La Presse* et le *Globe and Mail* de Toronto  
**Jamie McDOUGALL** ■



Margarita  
**Dynasty**



**Besoin de vacances!**  
**Margarita Dynasty Hôtel**

(5 étoiles) au Vénézuéla  
Avion - hôtel - déjeuner  
Prix spécial - guide sourd  
5% de rabais sur le coût de l'avion

Information: P. Asselin (514) 956-0668 ats ou  
A. Vézina (514) 323-0467 fax



## Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1  
Tél.: (514) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: 688-1651

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-99

Président:  
Vice-présidente:  
Secrétaire:

Denis Harrison  
Geneviève Alain  
Brigitte Sabourin

Trésorière:  
Directeur:  
Directeur:

Johanne St-Gelais  
Guy Dubé  
Gilles Séguin

E-mail: Joanestg@colbat.net

## L'inscription volontaire à la municipalité, une mesure de sécurité pour les personnes sourdes et malentendantes

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

La récente tempête de verglas aura mis les personnes sourdes et malentendantes face à l'inexpérience et la méconnaissance des intervenants municipaux concernant leurs besoins. Heureusement, certaines municipalités étaient mieux préparées que d'autres à faire face à ce type de crise et possédaient une liste des personnes ayant des besoins particuliers. Ils ont pu ainsi informer et aider plus rapidement ces personnes à l'aide de moyens adaptés à leur handicap ou incapacité.

Le *Service de la prévention des incendies de Montréal* (SPIM) possède un système informatisé qui vise à permettre aux pompiers, lors d'une intervention, de récupérer et d'évacuer, en priorité, toute personne ayant un handicap moteur, visuel, auditif ou qui, à cause de leur âge avancé, éprouvent des difficultés à se déplacer. Ce système, plus efficace et plus sécuritaire, remplacera désormais la vignette «I» utilisée pour identifier ces personnes.

Afin de dresser la liste de toutes les personnes ayant des besoins particuliers, le SPIM a produit une fiche d'inscription appelée «*Personne à mobilité réduite, dormez sur vos deux oreilles*» qui peut aussi servir à inscrire les personnes sourdes et malentendantes. Cette fiche est disponible dans tous les CLSC, les bureaux *Accès Montréal* et les diverses associations de Montréal qui desservent les personnes ayant des besoins particuliers.

La banque de noms, strictement confidentielle et mise à jour régulièrement, est un service efficace et gratuit. Le CQDA encourage toutes les personnes sourdes et malentendantes de Montréal à s'inscrire afin de recevoir des services adaptés lors d'incendie, de sinistre ou de crise. Pour plus de renseignements sur le programme, vous pouvez rejoindre le *Service des incendies de Montréal* au (514) 872-3775.

Pour les personnes sourdes et malentendantes qui résident dans les autres municipalités et régions du Québec, elles doivent s'informer de l'existence d'un tel service auprès de leur municipalité et insister afin qu'une liste des personnes sourdes et malentendantes du territoire soit dressée le plus rapidement possible et qu'un service d'urgence du type de celui offert à Montréal soit mis sur pied.

Le CQDA recommande aussi fortement aux associations et regroupements de personnes sourdes et malentendantes de sensibiliser leurs membres sur l'importance d'exiger des services adaptés à leur municipalité et de s'inscrire aux services déjà existants. Les organismes peuvent aussi faire valoir l'importance de mettre sur pied de tels services en sensibilisant eux-mêmes les municipalités à la surdité et aux besoins de leur clientèle. ■



**Pour l'amour de la santé**  
le secret de la santé naturelle

**Marie-Hélène Boulanger**  
Naturopathe ● Iridologue (avec photo)  
Bilan vital ● Irrigation colonique  
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114  
Boisbriand, Québec J7G 3G4  
(514) 971-0687 ATS\*

1455, rue Lorraine,  
Charlesbourg, Québec G1G 2K8  
(418) 622-5416 ATS\*

(514) 599-8675 PAGET

\*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants

## Des nouvelles de la *Table de concertation* des services d'interprétariat du Québec

Voici la liste de tous les services d'interprétariat au Québec ainsi que tous les numéros d'urgence par région. N'hésitez pas à faire appel à leurs services lors de vos vacances estivales ou lors de déplacements pour affaires.

### Liste des organismes régionaux d'interprétariat au Québec

*Service régional d'interprétariat de Québec* (SRIQ)  
Responsable: **M. Régnald Argouin**  
775, rue Saint-Viateur (Québec) G2L 2S2  
(418) 622-1037 voix ou ATS

*Service régionale d'interprétariat de Lanaudière* (SRIL)  
Responsable: **Mme Danielle Robillard**  
200, rue de Salaberry, bureau 005  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
(450) 759-7966 voix ou ATS

*Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais* (SRIVO)  
Personne-ressource: **Mme Margot Brisson**  
115, boul. Sacré-Coeur, bureau 207  
Hull (Québec) J8X 1C5  
(819) 771-7273 voix / (819) 771-6270 ATS

*Service d'interprétation pour les personnes sourdes de l'Estrie* (SIPSE)  
Personne-ressource: **Mme Brigitte Chartier**  
1 200, rue King est  
Sherbrooke (Québec) J1G 1E4  
(819) 563-6177 voix ou ATS

*Service interprétation visuelle et tactile* (SIVET)  
Responsable: **Mme Ginette Lefebvre**  
3 700, rue Berri, deuxième étage  
Montréal (Québec) H2L 4G9  
(514) 285-8877 voix / (514) 285-2229 ATS

*Ressources d'aides et services pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue* (RASPHAT)  
Responsable: **M. Rémy Mailloux**  
330, rue Perreault, local 101  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6  
(819) 762-8116 voix ou ATS

### Les services d'urgence interprète dans les régions

Outaouais ..... (819) 770-7440 ATS / 770-6900 voix  
Lanaudière ..... (450) 1-514-753-6741  
(télé-avertisseur)  
Estrie ..... (819) 820-4367 voix  
Abitibi-Témiscamingue.. en cas d'urgence, se rendre à  
l'hôpital et réclamer un interprète. Les  
hôpitaux vont faire venir eux-mêmes  
l'interprète  
Québec-Chaudière-Appalaches-Mauricie-Bois Francs-  
Bas Saint-Laurent ..... (418) 622-1037 ATS et voix  
Montréal-Laval-  
Montérégie-Laurentides (514) 285-8555 voix et ATS ■

CQDA



QCHI

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)  
Montréal (Québec) H2R 2W3

### Hommage à Léon Bossé

récipiendaire du prix *Hommage au bénévolat Québec 1998*  
catégorie «bénévole» - région de Laval

Ce prix lui a été remis par Mme Louise Harel  
ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité.

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)  
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

**Gilles Boucher**  
président



# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR  
ROLAND-MAJOR

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



manoir  
cartierville

Au lendemain du 3 mai dernier, date anniversaire du déménagement des personnes sourdes de l'*Institution des sourdes-muettes de Montréal* au *Manoir Cartierville*, nous apprenions la nomination de M. François Lamarre au titre de directeur général du *Manoir Cartierville*. Cette nouvelle, que nous avons apprise par M. Claude Beauvais, président du conseil d'administration de notre établissement, en a réjoui plus d'un et mettait un terme à nos tourments des dernières semaines.

Je profite de cette chronique pour remercier, à ma façon, cet homme qui a beaucoup fait pour les personnes vieillissantes de la communauté sourde. Sensible aux besoins des personnes sourdes depuis longtemps, de par ses contacts familiaux (Michel Lamarre), il est d'abord engagé au *Manoir Cartierville* à titre de génagogue. M. François Lamarre avait pour mandat de procéder à l'ouverture d'un centre de jour pour les personnes âgées du quartier de Bordeaux-Cartierville. Il a rapidement mis à l'oeuvre ses connaissances professionnelles et ses qualités personnelles afin de répondre aux réels besoins des personnes âgées les plus démunies. À l'écoute des manifestations des leaders de la communauté sourde de l'époque (1980), il a appuyé ces derniers et a accepté de modifier le projet initial, de concert avec M. Bernard Labonté, directeur général de l'époque.

Une fois le comité de coordination du futur centre de jour constitué, les autorisations ministérielles obtenues, les locaux et le nom choisis, le coordonnateur Serge Blackburn, me téléphonait afin de me demander de joindre la grosse équipe du Centre de jour *Roland-Major* (CJRM), soit M. Lamarre et lui-même! Alors infirmière au *Manoir Cartierville*, j'acceptais avec un peu d'étonnement je dois dire, mais avec enthousiasme. Je côtoie M. Lamarre depuis et je me souviens des grands corridors que nous parcourrions ensemble tout en discutant de l'organisation des activités du centre. Outre les nombreuses taquineries qu'il a pu faire ou faire exécuter à mes dépens (la main noire...), je lui ai reconnu une grande capacité à s'adapter et une constante préoccupation humaine.

Son implication au sein de la communauté sourde s'est manifestée de nombreuses façons. Notamment, par l'ouverture du Centre de jour *Roland-Major*, les ententes de services avec les loisirs de la Ville de Montréal afin de rendre leur programmation accessible aux personnes sourdes, la constitution du *Regroupement des usagers du Centre de jour Roland-Major* en 1985, sa participation au *Sommet sur la déficience auditive* en 1986, l'organisation du colloque des personnes âgées sourdes en 1987, et j'en passe. Tout cela, en plus de veiller au développement des services de notre organisation: acquisition de véhicules adaptés, augmentation des ressources humaines du CJRM, engagement de personnel sourd au *Manoir Cartierville*, etc. Ces réalisations se sont faites au fil du cheminement de sa

carrière, entre ses fonctions de génagogue, de coordonnateur du CJRM, de directeur des ressources humaines et de directeur général intérimaire du *Manoir Cartierville*.

Je termine en remerciant M. Lamarre pour la chance qu'il m'a offerte dans mon propre cheminement professionnel, pour sa fidélité à la cause des personnes âgées et pour son engagement avoué aux personnes sourdes. **Bonne chance** dans votre fonction, pas si nouvelle que ça! ■



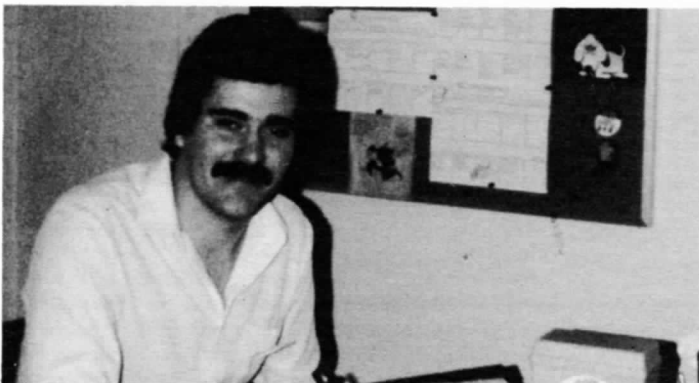
1990 - Le Manoir remporte le prix *Persillier-Lachapelle*. On reconnaît MM. Louis Boivin, Fernand Gauthier, Gilbert Gagnon et François Lamarre.



En 1992, alors directeur des ressources humaines au *Manoir Cartierville*, M. Lamarre se faisait un malin plaisir de taquiner les gens de la communauté sourde lors d'événements importants tels que l'inauguration du nouveau véhicule du Centre de jour *Roland-Major*.



François Lamarre a toujours été près de la clientèle... au point de se déguiser en Père Noël pour duper les usagers et les faire asseoir sur ses genoux.



François Lamarre, génagogue au centre de jour *Roland-Major* en 1983.

(suite)



Coordonnateur du centre de jour, il a su développer les services à la communauté sourde tels l'acquisition d'une fourgonnette adaptée pour le transport des personnes âgées en perte d'autonomie.

## Nomination du directeur général

Par Claude R. BEAUVAIS, président

J'ai le plaisir de vous aviser qu'à son assemblée spéciale du 1<sup>er</sup> mai 1998, le conseil d'administration du *Manoir Cartierville* a nommé M. François Lamarre au poste de directeur général de notre établissement.

Comme vous le savez sans doute, M. François Lamarre est associé au *Manoir Cartierville* depuis plus de quinze ans. Il a occupé successivement les postes de coordonnateur du centre de jour *Roland-Major*, directeur des ressources humaines, directeur des ressources humaines et des services d'hébergement et enfin, celui de directeur général par intérim.

Nous croyons qu'il est capable de relever, avec succès, ce nouveau défi et apporter une contribution significative au maintien et au développement de la qualité du milieu de vie que l'on connaît au Manoir.

Nos félicitations à M. François Lamarre et nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de son mandat. Nous lui assurons la collaboration de tous. ■

1978 - 1998

Photos: MANOIR CARTIERVILLE

## Les vingt ans du Manoir Cartierville



Le *Manoir Cartierville* a vingt ans. C'est en effet le 3 mai 1978 que les 86 premières résidentes faisaient leur entrée dans ce tout nouveau bâtiment. La peinture n'était pas encore sèche à certains endroits et la cuisine ne serait terminée que le lendemain or, il fallait servir le souper. Les résidentes et le personnel furent donc ravis de déguster des quarts de poulet de la *Rôtisserie Saint-Hubert*. Une belle surprise! C'est peut-être ce départ un peu particulier qui se perpétue encore aujourd'hui lorsque l'on circule dans les corridors de cette résidence. La bonne humeur des résidents y est palpable et l'esprit de fête y règne.

À cette étape de votre lecture, il convient sans doute de vous présenter les origines de cet établissement et de la particularité de sa mission.

C'est en 1968 que les soeurs de la Providence étudient la possibilité de créer le *Centre Gadbois* sur une partie de leur terrain à Cartierville, à l'ouest de l'hôpital du *Sacré-Coeur*, afin d'héberger les bénéficiaires de l'*Institution de sourdes-muettes de Montréal*, située sur la rue Saint-Denis.

Parallèlement, un groupe de citoyens de Cartierville travaille à la réalisation d'un centre d'accueil de 100 lits pour les personnes âgées: le *Manoir Cartierville*. La recherche d'un terrain les amena à consulter les soeurs de la Providence. Les pourparlers débouchèrent sur la mise en commun des deux projets. Ainsi, le *Manoir Cartierville* serait construit sur le terrain vendu par la Congrégation, il aurait une capacité de 285 lits et hébergerait des personnes âgées de Cartierville et les personnes âgées sourdes du Québec.



L'ancienne Institution des sourdes-muettes.



Quelques résidents qui ont vécu le déménagement d'il y a vingt ans.

La construction débuta en décembre 1975 pour se terminer en février 1978 au coût de 8 000 000 \$. Les premières résidentes furent donc les 86 bénéficiaires résidant à l'*Institution des sourdes-muettes de Montréal*. Cette institution ferma ses portes peu après. Aujourd'hui, l'ex-institution abrite la *Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre*, l'*Institut Raymond-Dewar* et plusieurs associations reliées à la déficience auditive.

Depuis son ouverture, le *Manoir Cartierville* a développé plusieurs services, programmes et activités particulières. C'est ainsi que, dès 1982, le centre de jour *Roland-Major* procédait au développement des services favorisant le maintien à domicile des personnes âgées déficientes auditives. Pendant plusieurs années,



En haut à gauche, M. Mayrand, président fondateur du *Manoir Cartierville* et la dernière directrice de l'*Institution des sourdes-muettes de Montréal*, en compagnie de certains membres du personnel de l'époque.



**(suite et fin)**

l'émission «*Coup d'oeil*», produite au Manoir, informait la communauté sourde sur des sujets d'intérêt via la télévision communautaire. Les programmes déficits cognitifs, psychogériatrie, thérapies douces et autres furent mis en place. L'organisation s'est impliquée activement avec ses partenaires, CQDA, IRD et autres organismes, à des projets reliés à la déficience auditive.

Aujourd'hui, plusieurs mentions tapissent les murs de l'accueil de l'établissement:

- le prix d'excellence en *Affaires sociales Persillier-Lachapelle - 1988*
- le prix du *Loisir en institution - 1992*
- le prix *Maurice-Sorkin 1997* de la Société Alzheimer de Montréal
- la mention «Finaliste» au prix de l'*Intégration des communautés interculturelles - 1997*
- le prix *Magie des couleurs (institution) - 1998* de la Ville de Montréal pour les décorations extérieures de Noël.

Hé! oui, le *Manoir Cartierville* est un milieu de vie que tous veulent dynamique et innovateur.

26 avril 1998

Fête des bénévoles

3 mai 1998

Fête des résidents «handicapés auditifs»

à déterminer en juillet

Fête des familles

à déterminer en septembre

Fête des résidents «entendants»

à déterminer en octobre

Les talents du Manoir

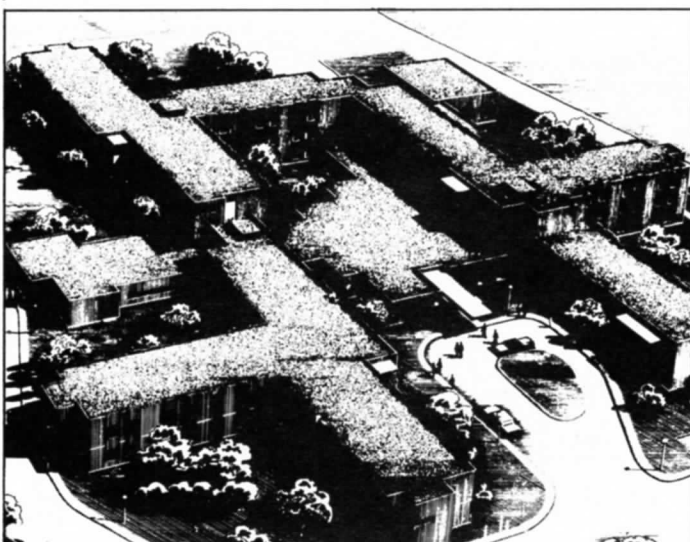
à déterminer en décembre

Fête du personnel

Heureux vingt ans! ■



Bien assises au café du réfectoire de l'ancienne *Institution des sourdes-muettes de Montréal*, Mesdames Georgette Brûlé, Gabrielle Caron, Annette Bélanger, Lise Mercier et Marthe Maloin attendent avec impatience leur poulet barbecue.



Le Manoir Cartierville.

## Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.

 **Hydro  
Québec**

# Assemblée générale annuelle du CCSMM

Par Jeanne d'Arc DAIGNEAULT, vice-présidente

Le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) tenait son assemblée générale annuelle, le 3 mai 1998 à son local, devant une soixantaine de membres. Deux responsables de Centraide, qui finance les activités du CCSMM étaient présents comme observateurs.

Le tout s'est bien déroulé, dans le respect de l'ordre du jour. Il y a eu l'adoption du budget du CCSMM pour l'année 1997-1998. Ensuite, le plan des activités a été présenté sur projecteur, avec explications détaillées et claires, à la satisfaction des membres présents. Puis, il y a eu présentation d'une plaque commémorative au bénévole de l'année du CCSMM. Le D<sup>r</sup> Réal Laliberté a été choisi pour son implication dans le projet «Passeport-Santé», dont le lancement a eu lieu le 27 mai 1998. Le D<sup>r</sup> Laliberté a donné beaucoup de son temps et a investi beaucoup d'énergie au projet et c'est pourquoi les membres ont tenu à souligner son apport en commémorant son action sur le tableau d'honneur du CCSMM.

Finalement, se sont tenues les élections du nouveau conseil d'administration. Deux membres ont terminé leur mandat, soit Arthur LeBlanc et Micheline Gauthier et ont décliné les propositions des membres pour un nouveau mandat. Les trois autres membres, qui n'avaient pas terminé leur mandat, ont accepté de poursuivre leur implication. Voici la constitution du conseil d'administration du CCSMM pour l'année 1998-1999:

Présidente	<b>Lucette Desrosiers</b>
Vice-présidente	<b>Jeanne d'Arc Daigneault</b>
Secrétaire	<b>Françoise Léonard</b>
Trésorier	<b>André Lauzon</b>
Administratrice	<b>Chantal Jarry</b>

## En passant le flambeau

Gilles Read assure que la priorité du CCSMM est d'établir une bonne communication entre les membres du nouveau conseil d'administration, dans la poursuite des objectifs communs: «*On s'arrange toujours pour qu'il y ait une transition entre deux exécutifs, de façon à ce que les conseillers soient au courant des orientations du CCSMM lorsqu'ils prennent la relève*».

Il faut agir avec prudence dans de telles circonstances, car les divergences d'opinion entre deux équipes peuvent avoir des conséquences néfastes pour l'organisation. Nous sommes sûrs que la nouvelle équipe n'oubliera pas ce qui a été réalisé et qu'elle poursuivra dans la même direction.



Nouveaux membres du Conseil d'administration: de gauche à droite: Chantale Jarry, directrice; Françoise Léonard, secrétaire; Lucette Desrosiers, présidente; André Lauzon, trésorier et Jeanne d'Arc Daigneault, vice-présidente.



Vue d'ensemble des membres présents à l'assemblée générale des membres du 3 mai 1998. Photographie: Yvon MANTHA

Le CCSMM peut s'enorgueillir de toutes les réalisations des derniers vingt ans. Bravo aux anciens dirigeants du C.A. pour leur dernière implication et bienvenue aux nouveaux. Nous travaillons tous pour vous et nous sommes fiers de faire partie d'une équipe du tonnerre.

Par Arthur LEBLANC, président

Mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit est une année mémorable pour le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM), puisque cet automne marquera ses vingt années d'existence. En effet, son incorporation eut lieu le 12 décembre 1978, sous le nom de l'Association des adultes avec problèmes auditifs (AAPA). C'est en 1991 que l'AAPA a changé sa dénomination pour CCSMM, afin de mieux refléter son rôle et son domaine d'intervention. Un autre événement marquant fut le début du financement de l'organisme par Centraide, en 1980, puisque c'est en grande partie grâce à son support que le Centre a pu concrétiser ses projets.

Le CCSMM n'aurait jamais été ce qu'il est aujourd'hui sans l'apport d'un nombre considérable de collaborateurs, de participants et de volontaires qui ont donné de leur temps et investi de leur énergie tant au sein du conseil d'administration qu'au sein de l'équipe de service. Toutes ces personnes ont permis au CCSMM de s'enorgueillir de ses vingt ans d'existence. Il est aussi primordial de mentionner l'apport financier de Centraide qui a permis au CCSMM d'être ce qu'il est aujourd'hui. Au nom de tous les membres, nous profitons de l'occasion pour dire, du fond du coeur, nos sincères remerciements à Centraide et chargeons la représentante, ici présente, de transmettre nos sentiments à la haute direction.

En 1998, le CCSMM a participé, avec le Regroupement des organismes de promotion du Montréal Métropolitain (ROPMM), à la rédaction du mémoire présenté à la Régie régionale de la santé et des services sociaux sur le plan triennal de 1998-2001. Ce mémoire a pour but de favoriser le financement des organismes communautaires, tels que le CCSMM, plutôt que d'octroyer des budgets exclusifs aux centres de réadaptation. La Régie privilégie l'approche de la base par son plan de Subvention des organismes communautaires (SOC). Les services dispensés par le CCSMM ne peuvent pas tous être assurés par Centraide. Il est donc important de compter sur l'apport de la Régie régionale et d'autres organismes publics et gouvernementaux afin de diversifier la provenance des fonds.

Finalement, je crois que les membres présents peuvent être fiers de l'apport des dirigeants actuels, qui ont tout donné ce qu'ils ont au mieux-être de la communauté sourde et malentendante.

— Extrait de l'allocation prononcée le 3 mai 1998, au local du CCSMM ■



**CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**  
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-99

Présidente:	<b>Lucette Desrosiers</b>	Trésorier:	<b>André Lauzon</b>
Vice-présidente:	<b>Jeanne d'Arc</b>	Administratrice:	<b>Chantal Jarry</b>
	<b>Paradis-Daigneault</b>	Directeur général:	<b>Gilles Read</b>
Secrétaire:	<b>Françoise Léonard</b>		



UN ORGANISME FINANCÉ PAR Centraide

### COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

## Votre pharmacienne vous parle



Marie-Thérèse PÉRES, pharmacienne

### Où acheter vos médicaments et pourquoi

Vous sortez du bureau du médecin avec un papier sur lequel vous pouvez à peine lire votre nom, mais vous savez que vous devez aller à la pharmacie pour obtenir les médicaments qui y sont inscrits.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, toutes les pharmacies du Québec sont reliées par ordinateurs à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et à un réseau privé pour certaines compagnies d'assurances afin de valider instantanément si les médicaments que l'on vous a prescrits font partie de la liste des médicaments pour lesquels vous n'aurez qu'à payer 20 ou 25 % des coûts.

À titre d'information, sachez que si vous êtes couverts par la RAMQ, le prix des médicaments est le même dans toutes les pharmacies. Si vous êtes couverts par une assurance privée, il peut y avoir des variations d'une pharmacie à l'autre.

Tout patient d'une pharmacie a droit aux mêmes services pharmaceutiques. Il est important pour vous de vous faire connaître et de développer une relation de confiance avec un pharmacien ou une pharmacienne qui travaille à la pharmacie que vous fréquentez. Il faudra lui expliquer votre problématique au niveau de l'ouïe et lui dire si vous lisez ou non sur les lèvres. Si vous ne lisez pas sur les lèvres, mais que vous pouvez communiquer par écrit, il faudra aussi lui en faire part. Vous devriez demander si quelqu'un peut communiquer à l'aide de la langue des signes québécoise (LSQ).

Une fois que vous aurez établi un premier contact avec votre pharmacien ou votre pharmacienne et que vous vous sentirez confortable avec cette personne, il sera important de toujours faire affaire avec elle. Demandez-lui les heures où elle est présente pour que vous ayez toujours la même personne pour vous servir. Un pharmacien consciencieux ou une pharmacienne consciencieuse doit être accessible en tout temps afin de pouvoir vous informer lorsqu'il y a une possibilité d'interaction entre les médicaments que vous prenez, qu'ils soient obtenus avec une ordonnance ou tout simplement achetés sans ordonnance. La personne à laquelle vous faites confiance pour vous servir doit être flexible et bien comprendre votre problème afin de vous donner tout le support requis relativement à vos médicaments.

### Donc, où acheter vos médicaments?

Toujours à la même pharmacie. Si vous choisissez une pharmacie de grande surface, faites remplir vos prescriptions par le même pharmacien ou la même pharmacienne.

### Pourquoi?

Le pharmacien ou la pharmacienne vous connaît. Il ou elle peut vous aider sur plusieurs points concernant vos médicaments. De plus, il se crée un lien de confiance entre vous et ce professionnel de la santé. Il peut devenir votre ami.

### Conseil pratique

Choisissez de préférence une petite pharmacie où il y a moins d'achalandage. Le pharmacien ou la pharmacienne est souvent plus disponible pour vous aider.

Vous avez des questions ou des sujets sur lesquels vous aimeriez avoir plus d'information, faites-les connaître et il me fera plaisir de vous répondre dans le prochain numéro. Si vous désirez nous voir, il y a, à la pharmacie, une personne qui peut servir d'interprète.

57, rue Jarry Est, Montréal (Québec)  
Tél.: (514) 385-9736 (avec service d'interprète) ■

## Quand c'est pressant, mais pas urgent, il faut maintenant appeler le 280-2222

Le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a annoncé, le 23 février dernier, l'entrée en vigueur d'un nouveau numéro de téléphone à sept chiffres, le **280-2222**, réservé aux appels pressants, mais non urgents. Ce nouveau service, qui s'inscrit dans le processus de réingénierie des appels amorcé en 1996, vise à assurer un traitement rapide et prioritaire des appels de première urgence reçus au Centre d'urgence 9-1-1.

«La ligne d'urgence 9-1-1 existe pour les urgences seulement. Le 9-1-1 reçoit d'ailleurs 1,4 millions d'appels par année dont 800 000 sont dirigés vers le Service de police. De ce nombre, 60 % s'avèrent non urgents. Ces appels seront désormais traités par le **280-2222**», a déclaré le chef de la Division de la logistique d'intervention du SPCUM, M. Michel Beaudin.

Le SPCUM a identifié comme non urgente toute situation où la vie et la sécurité des gens ou de leurs biens ne sont pas menacées, comme par exemple, lors d'un vol ou d'un méfait ou d'un délit de fuite sans suspect, lors d'un accident sans blessé, quand un



véhicule obstrue une entrée privée ou encore, quand un véhicule est abandonné.

M. Beaudin a ensuite présenté la campagne d'affichage qui, au cours des prochaines semaines, viendra appuyer le lancement de ce nouveau service téléphonique. Sous le thème «*Quand c'est pressant, mais pas urgent: 280-2222*», cette campagne sensibilise les citoyens à utiliser le **280-2222** lors de situations moins urgentes ne nécessitant pas une intervention policière immédiate et à continuer de composer le 9-1-1 quand les secondes comptent et qu'il faut signaler un cas d'extrême urgence. Des affiches seront installées dans le métro, sur les côtés extérieurs des autobus et un dépliant avec un autocollant sera distribué dans tous les foyers de l'île de Montréal.

En terminant, faisant allusion à la tempête de verglas du début de janvier, alors que la ligne d'urgence 9-1-1 a été engorgée par des appels de citoyens qui s'inquiétaient des pannes d'électricité, M. Beaudin a indiqué que cet événement démontre bien l'importance de libérer la ligne 9-1-1 pour les situations vraiment urgentes. La mise en place du **280-2222** permettra de traiter sans délai les appels acheminés au 9-1-1, d'accélérer l'intervention des policiers dans les vrais cas d'urgence et permettra aux policiers de concentrer leurs efforts sur leur mission première, celle de la sécurité publique et de la qualité de vie dans les quartiers. «*Nous sommes convaincus que les citoyens seront maintenant mieux servis sur toutes les lignes*», de conclure M. Beaudin. ■

### Association des Sourds de Québec inc.

765, Boul. Charest Est  
Québec, Qc G1K 3J6

Tél.: 1-418-640-9258 / Fax: 1-418-640-5270

#### Conseil d'administration

Richard Dagneault  
Lucien Genest  
Nicole Racine  
Claire-Lyne Poirier  
Julie Lavoie

Micheline Fiset  
Normand Larrivière  
Frédéric Martel  
Gérard Lapointe



### 35<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'A.S.Q.

le 22 mai 1999  
Château Frontenac  
Grand Bal

#### Comité d'organisation

Richard Dagneault  
Manon Brière  
Brenda Lebel  
Paula Richard

Lisa Kelly  
Bruno Villeneuve  
Denis Pouliot  
Jocelyn Kelly

**Du nouveau à l'Étape et à la Bourgade inc. !**

Le 3 décembre dernier, **L'ÉTAPE** et **LA BOURGADE INC.** ont célébré plusieurs événements spéciaux: les 20 ans de **L'ÉTAPE** et les 15 ans de **LA BOURGADE INC.**; le lancement de la Semaine québécoise des personnes handicapées et le vernissage d'une artiste-peintre ayant une surdité et qui est aussi aphasique, Jeannette Pékari. Nous profitons de cet article pour vous faire connaître cette artiste au talent exceptionnel que nous avons voulu faire découvrir à nos invités, le 3 décembre.

Nous avons reçu près de 100 personnes. Pour l'occasion, nos nombreux invités présents représentaient différents partenaires tels que l'Office des personnes handicapées du Québec (l'OPHQ), Développement des ressources humaines du Canada (DRHC), des services de la sécurité de la Ville de Montréal, quatre centres de réadaptation, les Centres de travail Québec (CTQ), des représentants du milieu syndical, du Comité adaptation de la main-d'oeuvre (CAMO) pour personnes handicapées, des employeurs, de nombreux partenaires des milieux associatifs, plusieurs représentants d'organismes de personnes sourdes: Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM), le Centre Québécois de la Déficience auditive (CQDA), le Club l'Abbé de l'Épée, l'Association sportive des Sourds du Québec (ASSQ), et pour finir, l'Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec.



Des discours furent prononcés par les personnes suivantes: M. Guy Delisle, membre du conseil d'administration de **LA BOURGADE**, M. Jan Zawilsky, directeur de la région de Montréal pour l'Office des personnes handicapées du Québec (l'OPHQ), Mme Monique Bernatchez, attachée politique et représentante de M. André Boulerice, député du comté Ste-Marie, St-Jacques, Mme Liliane Poteet, présidente et directrice générale de *Visions sur l'Art (Québec) inc.*, Jeannette Pékari, artiste-peintre et M. Eric Lavoie, président de **LA BOURGADE INC.** Un conférencier-surprise s'est présenté, M. Robert Longtin, ancien membre administrateur du conseil d'administration de **LA BOURGADE INC.**, qui a voulu souligner les dix années de M. Daniel Ouellette passées au poste de directeur général de **L'ÉTAPE** et de **LA BOURGADE INC.**

Tout au long de la soirée, les invités ont été charmés par la musique de Michel Provencher, guitariste classique bien connu et auteur-compositeur que l'on voit fréquemment associé aux activités des personnes handicapées. M. Provencher a produit un disque qui a vite été vendu sur le marché et deux de ses compositions ont été retenues par la chorégraphe et danseuse

Margie Gillis pour son spectacle au Théâtre *Joyce* de New York à l'été 1997.

Quant à l'artiste-peintre Jeannette Pékari, une note biographique remise aux invités, traçait son histoire et son cheminement vers la peinture. Elle est née le 3 décembre 1957 à Edmonton, en Alberta, de parents d'origine européenne mixte. Dès l'âge de six ans, elle partait à l'étranger pour y étudier et y vivre, d'abord aux États-Unis, puis en Suisse, en Angleterre et en France. De 1978 à 1982, elle a fait ses études à Londres, au *Byam Shaw School of Art et au Goldsmith College (BA Textile and Fine Art Course)*. En 1991, elle obtenait une bourse d'étude du *Saidy Bronfman Centre School of Art* de Montréal, où elle a étudié pendant deux ans. Elle habite Montréal depuis déjà onze ans.

Jusqu'à maintenant, Mme Pékari a participé à près de soixante-dix expositions en solo ou en groupe, en Europe, aux États-Unis et au Québec. Environ 3 000 de ses travaux artistiques ont été vendus en galerie ou donnés à des oeuvres de charité. Elle a exploré différents médiums tels que l'encre, l'aquarelle, la gouache, l'acrylique, l'huile, la sérigraphie, le tissage, la tapisserie et la broderie.



Mme Pékari a trouvé sa voie d'expression à travers sa création artistique grâce à laquelle elle peut laisser libre son imagination et communiquer librement ses émotions, ses rêves, et sa propre vision de la réalité.

Jeannette Pékari fréquente le service de **L'ÉTAPE** et caresse toujours un rêve, celui de devenir une artiste connue et créer davantage.

**L'ÉTAPE** et **LA BOURGADE INC.**, dans l'esprit de leur 15<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> anniversaire, ont voulu partager une partie de ce rêve en vous faisant découvrir cette artiste dans le cadre de la "Semaine québécoise des personnes handicapées" où s'est vécu un partenariat créatif très intéressant entre l'organisme et Mme Pékari. Cette dernière a remis une magnifique toile pour souligner les 20 ans de **L'ÉTAPE** et les 15 ans de **LA BOURGADE INC.** Cette toile, dont les images représentent bien les personnes handicapées au travail dans une atmosphère de fête, était superbe à voir et a permis à chacun d'admirer ce tableau ainsi que les nombreuses autres peintures exposées et, par le fait même, d'apprécier le talent extraordinaire de Mme Jeannette Pékari. ■



**20 ans  
à votre service!**

Service d'intégration professionnelle  
pour personnes handicapées

1001, boul. de Maisonneuve Est  
4<sup>e</sup> étage, P.P. 21  
Montréal (Québec)  
H2L 4P9

Administré par  
L'Association  
**LA BOURGADE inc.**

Téléphone: Voix (514) 526-0887  
ATS (514) 526-6126

Télécopieur: (514) 527-1028

## Les 150 ans des Clercs de Saint-Viateur

Dans le cadre des fêtes soulignant le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de leur congrégation au Canada, le Supérieur provincial et les Clercs de Saint-Viateur du Canada ont eu le plaisir de souligner l'événement à la Cathédrale de Montréal où une célébration eucharistique y fut célébrée par le Cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal. Une coupe de l'amitié fut servie après la messe.

Nous reproduisons ici l'homélie prononcée par le Supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur, le père Julien Rainville, C.S.V.:

«Mes chers amis,

«L'Évangile que nous venons d'entendre résonne en nous comme une Bonne Nouvelle: laissez les enfants venir à moi...; accueillez le Royaume de Dieu à la manière des enfants'. En même temps, la plupart d'entre nous ont reconnu dans cette parole du Christ-Ressuscité: laissez venir à moi les enfants', la devise que le fondateur de la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur, le P. Louis Querbes, a laissée à sa famille religieuse.

«Tout au long des cent cinquante années de présence et d'activités des Clercs de Saint-Viateur au Canada, les enfants, les jeunes ont toujours été les destinataires privilégiés de notre mission. Que l'on pense à toutes ces écoles qui nous ont été confiées ou que nous avons fondées, autant en milieu rural qu'urbain. Que l'on pense à ces centaines de religieux qui ont transmis éducation, instruction, valeurs à des milliers de jeunes. Oui, pour ce travail emballant et parfois épuisant de présence multiforme à la jeunesse, aujourd'hui avec nous, nous voulons rendre grâce à Dieu.

«De nos jours, ici au pays et dans les Fondations à l'étranger, la famille viatorienne, religieux et membres associés, poursuit sa présence et son action auprès des jeunes, autant dans le monde scolaire que dans des mouvements ou en paroisse. Aujourd'hui, nous sommes moins nombreux à oeuvrer auprès de la jeunesse, mais notre rayonnement atteint toujours quantité de jeunes. Nous sommes demeurés fidèles à la devise que nous a laissée le P. Querbes: 'Laissez venir à moi les enfants'.

«Au moment où nous célébrons ce 150<sup>e</sup> anniversaire dans la foi, nous accueillons aussi les recommandations que saint Paul transmettait à son cher Timothée et qui s'adressent encore aujourd'hui à nous tous avec beaucoup de pertinence et d'actualité. Dans un premier temps, saint Paul nous exhorte à 'proclamer la Parole', invitation agréable à entendre pour des Clercs de Saint-Viateur. En effet, après Vatican II, nous avons redéfini notre mission en ces termes: 'Annoncer Jésus Christ et son Évangile, et susciter des communautés où la foi est vécue, approfondie et célébrée'. Hommes de la Parole accueillie par chacun dans la prière et transmise de mille et une façons, nous partageons cet idéal avec des membres associés, hommes et femmes, qui désirent participer à notre mission, à notre vie spirituelle et à notre vie communautaire'.

«Tous ensemble, nous voulons poursuivre notre mission, notre annonce de la Parole de Dieu, surtout auprès des jeunes et des démunis. Dans des engagements traditionnels ou nouveaux, nous voulons être des éducateurs de la foi. Nous tentons de mettre en pratique cette autre invitation de saint Paul: 'Interviens à temps et à contretemps, (...) avec une grande patience et avec le souci d'instruire'.



P. Julien RAINVILLE

«L'an dernier, nous avons préparé et vécu un événement important: les États généraux sur la mission viatorienne. Avec le bon sens suggéré par saint Paul, autrement dit avec discernement, nous avons procédé à une première analyse de notre situation et nous avons commencé à prendre des décisions, car il nous faut maintenant passer de la parole aux actes. Tout au long des 150 dernières années, nous avons dû procéder régulièrement à des réajustements. C'est ce que nous voulons faire maintenant, cultivant notre sens missionnaire et notre sens spirituel, dans la confiance, mais aussi avec l'audace permise à ceux qui croient toujours en leur vocation d'annoncer la Bonne Nouvelle (...).

«Aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle étape de notre présence en terre canadienne et à l'étranger, nous accueillons comme une bonne Nouvelle et une invitation pressante la parole de saint Paul: 'Travaille à l'annonce de l'Évangile, accomplis jusqu'au bout ton ministère'. Que l'Eucharistie que nous célébrons ensemble soit action de grâce pour nos 150 années de présence viatorienne au Canada, en particulier dans ce diocèse et aussi dans toutes les églises locales où nous avons oeuvré. Que cette Eucharistie soit aussi le moment d'unir nos coeurs en une fervente prière pour que les Clercs de Saint-Viateur, religieux et membres associés poursuivent jusqu'au bout l'annonce de la Bonne Nouvelle.

«Que cette eucharistie soit aussi pour nous l'occasion de rendre grâce pour toutes ces merveilles qui meublent notre mémoire collective. C'est la couleur que voudrait prendre aujourd'hui la prière universelle qui maintenant va suivre». ■



P. Louis QUERBES, fondateur des C.S.V.

## CLSC - région Québec: Info-Santé et Urgence sociale pour sourds et malentendants

Par Jean-Yves DION, collaboration spéciale

Suite à la réunion du comité aviseur du CLSC la Source, en février dernier, un numéro de téléphone Info-Santé et Urgence sociale a été attribué aux personnes sourdes et malentendantes. Pour Info-Santé, le numéro ATS est le (418) 648-2626. Une infirmière bien formée, qui connaît très bien la dactylographie, répondra aux demandes 24 heures sur 24 et ce, 365 jours par année. C'est le CLSC Haute-Ville qui est responsable mais, faute de locaux, l'infirmière travaillera au pavillon Saint-Charles de Limoilou, sur le boulevard des Capucins. Plus il y aura d'appels, meilleur sera le service.

Le programme Urgence sociale est responsable des problèmes sociaux tels que violence conjugale, suicide, drogue, problèmes de comportement d'enfants et d'adolescents, etc. Le numéro pour rejoindre ce service est le (418) 529-7351. Pour le moment, il faut utiliser le service Relais Bell pour rejoindre ce service, mais le CLSC La Source communiquera avec Urgence sociale afin de former une personne capable de communiquer avec un appareil ATS.

— Source: Se comprendre, avril 1998, page 17 ■

## Association des Sourds du Haut-Richelieu, inc.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Bernard Latour, président  
Diane St-Hilaire, vice-présidente  
Alain Mercier, trésorier  
Line Fréchette, secrétaire

Normand Lapalme, organisateur  
Jack Daunais, organisateur-adjoint  
Jacques St-Hilaire, directeur  
Yvon Fafard, directeur

23 mai 1998: Assemblée générale des membres et élections des administrateurs



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

## Centre Notre-Dame de Fatima



1948-1998  
50 ANS  
au service des  
personnes sourdes

2 464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Steven GRENIER**, Coordonnateur au programme surdité

### Répit

Dernièrement, nous avons pu profiter de deux longues fins de semaine durant lesquelles les campeurs ont su profiter des différentes activités thématiques préparées spécialement pour eux. Il y eut la fin de semaine sainte où nous avons célébré Pâques avec les enfants. Une chasse au trésor a été organisée, puis nous avons profité de cette même occasion pour remettre quelques cocos de Pâques aux enfants présents. L'autre fin de semaine fut celle de la fête de la Reine au cours de laquelle, nous avons pu commencer à profiter des nombreuses joies de l'été en pratiquant de nombreuses activités extérieures. Le *Répit* vient tout juste de se terminer afin de céder temporairement la place aux camps d'été, mais il sera de retour dès septembre prochain pour une nouvelle année remplie d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres. À très bientôt!

### Québec en tête, le coeur en fête au Centre Notre-Dame-de-Fatima

Mercredi le 24 juin 1998, le *Centre Notre-Dame-de-Fatima*, en collaboration avec les membres du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* organise une super fête populaire pour célébrer la Fête nationale, sous le thème «*Québec en tête, le coeur en fête*». Beaucoup d'activités seront offertes. De tout, pour tous les âges!

Dès 14 h, nous offrirons de l'animation spéciale pour les enfants. Les jeunes pourront se faire maquiller, sauter au trampoline, jouer dans le parc, se baigner et s'amuser avec des animateurs. En fin d'après-midi, il sera possible de faire de petits tours de canot et de pédalo.

Pour le souper, la cafétéria sera ouverte ou, si vous le souhaitez, vous pourrez apporter votre pique-nique. La soirée s'annonce des plus intéressantes avec la présentation d'un spectacle et un feu de joie.

Cette année, que ce soit en famille ou entre amis, le meilleur endroit pour célébrer la Fête nationale, c'est le site enchanteur du *Centre Notre-Dame-de-Fatima*! Nous vous attendons en grand nombre pour célébrer cet événement unique: une Fête nationale, spécialement organisée pour les personnes sourdes.

### Corvée du 2 mai 1998

Le samedi 2 mai dernier, une trentaine de personnes se sont réunies pour nous donner un coup de pouce. Ces personnes ont nettoyé les chalets, installé du pavé uni, aménagé le terrain, étendu de la terre, etc.

C'est dans la bonne humeur et l'entraide que s'est déroulée cette journée. Le Centre vous dit «*Merci*»!

### Expéditions pour adolescents

Tu aimes les défis? L'aventure et les découvertes? Tu veux rencontrer de nouveaux amis?

Le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* offre des vacances pour des gens comme toi. Cet été, le Centre te propose deux super-expéditions réservées pour les jeunes de 13 à 17 ans.

La première expédition a lieu entre le 25 juin et le 3 juillet. Nous t'invitons à relever les défis que propose le plein air en montagne. Chaque journée sera remplie d'action et de nouveautés: randonnées pédestres, camping, vélo de montagne, escalade et peut-être même... l'exploration d'une grotte ou d'une caverne.

Si tu aimes les forêts et les lacs, la deuxième expédition est pour toi. Entre le 20 et le 31 juillet, nous te proposons un voyage en canot-camping. Imagine-toi pendant plusieurs jours, vivre à la

façon des coureurs des bois. Plongé dans la nature, tu traverseras les lacs et forêts, tu cuisineras tes repas sur un feu et la nuit venue, tu regarderas briller des milliers d'étoiles.

Pour les amateurs de plein air, ou pour ceux qui souhaitent le devenir, c'est un rendez-vous à ne pas manquer! Ces deux programmes offrent des défis à ta mesure, des activités à ton goût.

Lors des sorties, tu seras toujours accompagné de deux moniteurs dynamiques et responsables. Les expéditions sont d'une durée d'environ cinq jours. Le reste du séjour, tu demeureras au Centre et tu pratiqueras des activités telles que la baignade en piscine, le tir à l'arc, le canot, la voile et bien d'autres activités intéressantes. Une formation de base te sera également offerte au cours des journées précédant la sortie: plein air, premiers soins, orientation, etc.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **(450) 453-7600**, voix et ATS ou au **(450) 453-7601** par fax.

### Portes ouvertes

Vous souhaitez visiter le Centre et rencontrer le personnel qui travaille auprès de vos enfants? Deux journées portes ouvertes sont organisées chaque année avant le début de l'été. Cette année, ces journées furent tenues les dimanche 17 mai et 7 juin entre 13 h et 16 h. ■

## VOIR DIRE S'défoule

Par **Jeanne D'Arc DAIGNEAULT**



### À vendre

Dictionnaire encyclopédique en six volumes. Absolument neuf. Je ne m'en suis jamais servi, mon voisin sait tout!

### Je m'appelle!...

À la Cour:

- *Votre Honneur, je voudrais changer de nom.*
- Comment désirez-vous vous appeler désormais?
- Neuf-Dix-Valet.
- Mais ce sont des cartes à jouer!
- Et puis? Mon ami s'appelle bien Damase Roy (Dame-As-Roi)

### Bang dans le derrière

N'allez pas croire que Jeanne d'Arc Daigneault, la nouvelle vice-présidente du CCSMM, est distraite. Si elle s'est fait emboutir l'arrière de sa voiture, c'est que les automobilistes entendants ne savent plus où donner de la tête avec leurs téléphones cellulaires, etc. Celui qui l'a embouti venait de terminer sa conversation et mangeait son sandwich. J'ignore si le dit sandwich est entré ou sorti lors de l'accident. ■



**L'Association des Sourds  
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS

## L'Association des Sourds du Canada, en bref . . .

### L'ASC déménage

L'Association des Sourds du Canada a déménagé son siège social le 1<sup>er</sup> février 1998. La nouvelle adresse est:

203-251 rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1X3

Tél.: (613) 565-2882 ATS, voix / Télécopieur: (613) 565-1207

### Une association historique pour l'ASC

Le changement d'adresse fut une occasion historique pour l'Association des Sourds du Canada. Ce sera la première fois en 58 ans d'existence que l'association aura ses propres bureaux, complètement indépendants d'autres associations.

Depuis sa fondation en 1940, jusqu'à sa première subvention fédérale pour le financement de ses opérations en 1985, l'ASC n'avait pas de bureau à elle. Ses dossiers étaient entreposés au sous-sol, chez des bénévoles, et à d'autres endroits tels que le Centre Bob Rumball pour les Sourds à Toronto.

De 1985, à 1990, l'ASC a eu un petit bureau dans l'édifice de la Société de l'ouïe du Canada à Toronto. Puis, elle est déménagée à Ottawa en janvier 1990, où elle a partagé un bureau avec l'Association canadienne des malentendants et, jusqu'à sa fermeture en 1994, avec le Forum canadien des Sourds et des malentendants.

Le 23 janvier, jour de notre déménagement, marque l'anniversaire de notre déménagement à Ottawa, huit ans auparavant. Toute une coïncidence!

L'ASC a maintenant son propre bureau, juste à lui. C'est le début d'un plus grand succès et d'une plus grande croissance pour l'Association des Sourds du Canada.

### Un projet d'université canadienne pour Sourds

*Innovations en éducation postsecondaire pour les Sourds canadiens* est un projet, commandité par le Secrétariat national à l'alphabétisation. Le projet, d'une durée de huit mois, est financé à même une subvention de 105 000 \$.

Ce projet comporte trois volets: un collège ou une université pour les Sourds, de la théorie sur la formation linguistique et la publication de livres.

Le premier volet, «Un collège ou une université pour les Sourds» est une recherche et un plan de conception d'entreprise, destinés à examiner la faisabilité d'un collège ou d'une université pour les Sourds au Canada. L'Ontarien David Kerr a été embauché pour diriger la recherche. Il voyagera à travers le Canada afin d'étudier tous les aspects du dossier et afin de recueillir des informations des différents intervenants impliqués: les Sourds, les gouvernements, les éducateurs, les bailleurs de fonds, etc. Un rapport sera ensuite produit et remis au conseil d'administration de l'ASC. Si le rapport est concluant, M. Kerr préparera un plan d'entreprise.

Le volet «Théorie sur la formation linguistique», vise à entreprendre une recherche préliminaire et à développer une théorie conduisant à la création et à la mise à l'essai d'une nouvelle approche de l'enseignement des langues secondes et tierces aux personnes sourdes. C'est *CommunicaSigne inc.*, dirigé par Patrick Boudreault, qui sera chargé de ce volet.

En affaires, il faut connaître au moins deux langues écrites et parlées, ce qui est le cas de bien peu de personnes sourdes. Ces dernières font face à de réels obstacles lorsqu'il s'agit de prendre les devants dans le monde corporatif moderne.

L'ASC examinera plusieurs avenues visant à relever ce défi. Une des approches étudiées est d'enseigner la LSQ aux anglophones, puis d'utiliser la LSQ pour enseigner le français. L'inverse vaut aussi pour les francophones.

Le dernier volet, «Publication de livres», vise à publier deux nouveaux volumes sur la surdité. L'ASC, en collaboration avec les Presses de l'université Carleton, publiera «*The Politics of Visual Language: Deafness, Language Choice and Political*

*Socialization*» (Politique du langage visuel: Surdité, choix linguistique et socialisation politique). Étude académique de l'Ontarien James Roots, cet ouvrage examine l'aspect politique des décisions concernant le choix linguistique pour les enfants sourds. On y traite des choix parentaux, de l'emploi et du lien entre le choix parental et l'accès au marché du travail.

Le second ouvrage, «*Silent Eloquence: Documents in Deaf Canadian History*» (L'éloquence silencieuse: documents sur l'histoire des Sourds canadiens), fait connaître et rend accessibles d'importants documents d'archives des Sourds canadiens. Ce volume vient remplir l'actuel vide dans la documentation des entendants et redonne aux Sourds et aux organismes la place importante qu'ils ont dans plusieurs dossiers tels le sous-titrage.

### Festival canadien des Sourds

Le Festival canadien des Sourds 1998 se tiendra à Mississauga en Ontario entre le 15 et le 19 juillet. Il promet d'être le plus gros événement de l'année pour les Sourds canadiens.

L'Association des Sourds du Canada, la Société culturelle canadienne des Sourds et l'Association des sports des Sourds du Canada seront là afin de célébrer la vie sourde dans un pays que les Nations Unies qualifient de meilleur endroit au monde où vivre.

Pour plus d'information, contactez le coordonnateur du Festival, Jim Cripps au 255 rue Ontario S. Maison no 4, Milton Ontario, L9T 2M5. Par téléphone, composez le (519) 658-8296 et par courrier électronique, jcripps@easynet.on.ca.

### La Cour suprême soutient les droits des Sourds

La Cour suprême du Canada a soutenu les droits des personnes sourdes à des services d'interprétariat en langage gestuel lors de réception de soins de santé et de traitements médicaux.

Dans une cause qui fera jurisprudence, les neuf juges de la Cour suprême votèrent **unanimentement** en faveur de Robin Eldridge, John et Linda Warren. L'Association des Sourds du Canada, la Société canadienne de l'ouïe et le Conseil des Canadiens avec déficiences sont intervenus conjointement dans cette cause. Ils ont embauché des avocats du Centre de ressources en promotion pour les handicapés afin de présenter aux juges les arguments des plaignants.

Vous vous rappelez que le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique avait refusé de financer les services d'interprétariat des Eldridge et Warren, à même l'assurance-maladie, alléguant que le patient sourd était responsable de ces coûts. La Cour suprême, dans son jugement, indiqua que le refus de fournir des services d'interprétariat alors qu'ils sont requis pour une communication efficace lors de soins de santé viole les droits des personnes sourdes. La Cour ajouta que les gouvernements ne peuvent se soustraire à leurs obligations constitutionnelles en déférant la responsabilité de leurs propres politiques à des entités privées qui ne sont pas soumises à la Charte des droits.

Gordon Wiebe, président de l'ASC s'est dit satisfait de la décision et souhaite qu'elle s'applique désormais à tous les niveaux du gouvernement. De plus, il faudra être vigilants afin que le délai de six mois, imposé par la Cour, pour rendre accessibles tous les services gouvernementaux, soit respecté.

La cause Eldridge fut sélectionnée par l'ASC pour le prix national annuel du Conseil des Canadiens avec déficiences à cause de son travail de promotion des droits des handicapés. ■



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

\*\*\*\*\*

## Objectifs : emploi et autonomie

Par François STE-MARIE, collaboration spéciale

Un projet de formation professionnelle débutait le 4 août 1997, pour se terminer le 28 novembre 1997. Un groupe de jeunes sourd(e)s et malentendant(e)s de 18 à 30 ans ont participé à ce projet de formation en soudage de haute fiabilité. Il faut comprendre qu'il s'agit là de microsoudure dans le domaine de l'électronique.

Cette formation, d'une durée de dix-sept semaines, incluant quatre semaines de stage dans des industries de l'électronique, avait un **but ultime**: procurer un emploi à ces jeunes dans un domaine particulier pour lequel ils auraient été préalablement formés. Ce but fut atteint et tous les étudiants ont trouvé un emploi avant la fin ou à la fin de cette formation.

Cette formation spécialisée dans le domaine de l'électronique est une initiative de *Microniks inc.*, qui est un centre accrédité PACE, avec l'aide et le support de *Développement des ressources humaines Canada* (DRHC) et de différents intervenants, incluant les entreprises d'accueil.

La réussite de ce projet est tout d'abord attribuable à la grande motivation que les étudiants ont démontré tout au long de ces 17 semaines, mais également au fait que des sourds occupaient des postes stratégiques dans l'organisation de cette formation: les cours étaient dispensés dans leur langue, la LSQ, par Linda Chevette, une formatrice sourde qui travaille dans le domaine de l'électronique depuis plusieurs années. Le directeur de projet, François Ste-Marie, veillait à la bonne marche du projet et l'équipe était complétée par la secrétaire, Carmen Stewart. Le matériel didactique a été préalablement adapté pour la clientèle visée.

Le 24 mars 1998, une remise officielle des diplômes a eu lieu dans les locaux de *Microniks*, en présence des membres des organismes suivants: DRHC, AIM CROIT, OPHQ, Option travail, CCMM, UQAM, CQDA, SIVET et des représentants des députés fédéraux, Clifford Lincoln et D' Bernard Patry.

Félicitations aux participants: Stéphanie Badier, Chantal Boily, Daniel Boivin, Cécile Charbonneau, Yannick Courcelles, Mario Gentil, Sylvie Joannis, Stephen Lutchman, Éric Morel, Éric Poirier, Jean-Richard Poulard et Stéphane Vincent. Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce succès. ■



De gauche à droite: Yannick Courcelles, Éric Poirier, François Ste-Marie, Mario Gentil, Stéphane Badier, Jean-Richard Poulard, Éric Morel, Stephen Lutchman, Cécile Charbonneau, Sylvie Joannis, Linda Chevette, Chantal Boily et Daniel Boivin.

\*\*\*\*\*

## Théâtre des élèves sourds de la polyvalente Lucien-Pagé

Par Stéphane GIGNAC, étudiant

Le 25 avril dernier, les étudiants sourds de la polyvalente *Lucien-Pagé* ont présenté la pièce de théâtre *Quoi de bon à la télévision ce soir*, en présence d'invités spéciaux. La pièce, produite par un étudiant sourd, ressemblait à une soirée de télévision comprenant des émissions sur la vie scolaire, *Claire Lamarche*, *Les Détecteurs de mensonges* (avec lumière derrière le menteur) et les nouvelles de fin de soirée. Il y avait même des publicités que les étudiants ont filmées eux-mêmes puis projetées sur écran géant.

Les jeunes comédiens ont très bien performé malgré leur nervosité. Cette soirée a exigé de nombreuses répétitions qui ont débuté en octobre. Tous les mercredis soirs après l'école, les étudiants inventaient des scènes et répétaient la pièce de théâtre.

À la fin de la soirée, les étudiants ont offert un aigle sculpté à Hélène Hébert, Dominique Lemay et Sylvain Laverdure, en guise de remerciement pour leur dévouement.

Nous tenons à remercier les invités spéciaux de la première partie: Marie-José Roy, Louis Gentile et le clown Pafou. Merci aussi aux 300 spectateurs qui sont restés attentifs pendant les trois heures et demie qu'a duré le spectacle. Nous vous reverrons peut-être l'an prochain. ■



De gauche à droite, rangée du haut: Kathy Webster, Frédéric L. Jacinto, Suyin St-Jean, Carl-M. Monfiston, Katherine Bano, Sylvain Gélinas, Céline Woo, Julie Gagnon, Nadine Petit. Rangée du bas, dans le même ordre: Sophia Rimpel, Sylvain Sévigny, Caroline Morissette, Nicolas Leblanc, Sophie Gauthier, Mathieu Lepage, Stéphane Gignac, Jason Rohrberg, Michaël Langevin.

## COURRIER COEUR À COEUR



Femme de Montréal cherche homme sourd non alcoolique pour relation sérieuse (514) 344-7385. ■

### À vendre

Poêle à bois «Chaleureux» avec 21 pieds de cheminée isolée. Le tout pour 250 \$, (450) 479-1020 voix, ATS, fax.

Deux avions téléguidés «Aerostar 40». Peut vendre séparément, 200 \$ chacune, (450) 479-1020 voix, ATS, fax. ■

## Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2



17<sup>e</sup> Championnat canadien  
de balle-lente des Sourds 1998

à Calgary,  
du 6 au 8 août 1998

6<sup>e</sup> Championnat canadien de Dards  
des Sourds

à Halifax,  
du 26 au 28 novembre 1998

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511





## 15<sup>e</sup> Cabane à sucre de l'Association des Sourds de Beauce

Par Michel THIBAudeau, président Photos de Denise POMERLEAU

Samedi, le 28 mars 1998, 117 personnes se sont présentées au souper à la cabane à sucre *Parc des érables* à Beauceville et 23 personnes se sont ajoutées en soirée. Il faisait très beau avec du soleil et une température douce. Les participants ont pu passer l'après-midi dehors à profiter du bon air, à jaser ou à se promener. Tous ont mangé de la tige sur la neige et, vers 17 h 30, les 117 convives sont entrés afin de prendre un souper de cabane fait de délicieux mets beaucerons. Tous se sont régalés.

Michel Thibaudeau, président de l'association, a offert un cadeau-souvenir, une cruche de sirop d'érable de la Beauce, à M. Magdey Ibrahim, président de l'Association des Sourds d'Athènes, en Grèce. Ce dernier fut surpris et heureux du cadeau et a déclaré qu'il conservera un bon souvenir de l'ASB.

L'association a fait un don de 250 \$ à la *Croisée des chemins*, un centre de traitement pour toxicomanes. La peinture de Suzanne Robitaille, représentant le «Je vous aime» en langage gestuel, fut remportée par Éric Fortin. Dix autres personnes se sont mérités des prix de présence en argent au cours de l'événement.

Au cours de la soirée, Manon Brière et Claire-Lyne Poirier ont fait trente minutes de mimes. En guise de remerciement, Manon Brière a reçu un porte-lettres en céramique et Claire-Lyne Poirier une boîte de sirop d'érable. Je leur dis un gros merci pour leur bon travail.

Un hommage a aussi été rendu à M. Bertrand Pomerleau, un membre décédé en juin 1997, qui effectuait toujours du bon travail lors des parties de sucre de l'association. En son souvenir, une gerbe de fleurs fut remise à son épouse Denise, qui fut émue et surprise par cette attention.

Je suis très heureux de la collaboration des organisateurs et du nombre de participants. Merci à tous. Et un merci tout spécial à Régent Audet et à Yvon Veilleux. ■

## Nouveau Conseil d'administration de l'Association des Sourds de Laval

Par Denis HARRISON, président

Voici le nouveau conseil d'administration pour l'année 1998-1999. Les membres furent élus lors de l'assemblée générale, tenue le 5 avril dernier.

Président  
Vice-présidente  
Secrétaire  
Trésorière  
Directeur  
Directeur

Denis Harrison  
Geneviève Alain  
Brigitte Sabourin  
Johanne St-Gelais  
Guy Dubé  
Gilles Sigouin

Les nouveaux membres élus sont heureux de faire partie du nouveau conseil d'administration et feront tout leur possible pour de mieux en mieux servir ses membres. Au nom des membres du conseil, merci de votre confiance. ■



**L'Association  
des Sourds  
de Beauce Inc.**

12480, 1<sup>re</sup> Avenue Est,  
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

**BUREAU OUVERT**

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00



Les participants jasant au beau soleil et dégustent de la tige sur la neige près de la cabane à sucre.



Régent Audet, organisateur, Magdey Ibrahim, président de l'Association des Sourds d'Athènes, en Grèce, Éric Fortin, gagnant de la peinture, Suzanne Robitaille, peintre, Yvon Veilleux, trésorier et Michel Thibaudeau, président.

## Nouvelles du Club Abbé de l'Épée, Inc.

Par Jacques RAYMOND, secrétaire

Le 5 avril dernier, dans la salle du CCSMM, se tenaient les élections annuelles. C'est en présence de la moitié des membres que furent élus Guy Leboeuf, président, Claire Melançon, première vice-présidente, Jocelyne Proulx, deuxième vice-présidente. Jacques Raymond, secrétaire, Mariette Raynaud, secrétaire-correspondante, Donna Bell, trésorière et André Chevalier, trésorier adjoint, Corinne Turbide, André Leboeuf et Guylaine Boucher se sont offerts comme directeurs.

Un souper provenant de la *Rôtisserie Saint-Hubert* fut dégusté par ceux qui sont restés. Des jeux de cartes ont suivi le souper, au plus grand plaisir de tout ce beau monde. ■



**CENTRE  
ALPHA-SOURD**

Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300  
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240  
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021

## Un nouveau Centre d'emploi des Sourds de La Croisée

Par **Manon DESHARNAIS**, animatrice

C'est le 16 février 1998, que le nouveau *Centre d'emploi des Sourds de La Croisée* a ouvert ses portes à Charlesbourg, sur la première avenue, grâce à la collaboration de l'*Institut de réadaptation en déficience physique de Québec*, du *Centre des ressources humaines du Canada* et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité du Québec.

Le *Centre d'emploi des Sourds* est vraiment particulier. Il offre des services exclusivement en langue des signes québécois (LSQ). Ainsi, ce centre est pour les Sourds et respecte leur culture. J'y travaille d'ailleurs à temps plein à titre d'animatrice et j'y accueille et aide les personnes dans leur recherche d'emploi.

### LE BUT DU CENTRE:

Aider les Sourds à **intégrer ou à réintégrer le marché du travail** en bénéficiant de services spécialisés et adaptés en LSQ, par l'intermédiaire de conseillers en emploi, d'un animateur sourd et d'un éducateur spécialisé.

### SERVICE À LA CLIENTÈLE:

Counseling d'emploi

- évaluation
- processus d'orientation
- support individualisé à la recherche d'emploi
- évaluation à des programmes
- subventions salariales
- références à des ressources

Libre-service

- consultation possible de listes d'employeurs, de journaux, du guichet d'emploi et autres documents sur la recherche d'emploi
- préparation du curriculum vitae et de lettres de présentation

Service d'interprète-support

- support téléphonique lors de contacts avec des employeurs
- entrevue d'emploi
- intégration en emploi

### ATELIERS THÉMATIQUES:

Recherche d'emploi

- rédaction de C.V. et de lettres de présentation
- approche téléphonique
- technique d'entrevue à l'aide de mises en situation, jeux de rôles, modèles, caméra vidéo et télévision

Connaissance de soi

Information générale (selon les besoins)

Le *Centre d'emploi des Sourds* est situé au:  
4635, 1<sup>ère</sup> avenue, local 221  
Charlesbourg (Québec) G1H 2T1  
Tél.: (418) 624-1722 ATS / (418) 624-1604 voix  
Télec.: (418) 624-4104  
Adresse électronique: cresourd@globetroter.net ■

## Des tirages chez Métro Marquis

Le marché Métro Marquis a encore fait des heureux à l'occasion de la fête de Pâques.

Ainsi, en participant au tirage du congé pascal, Jean-Guy Beaulieu a mérité un montage en chocolat.

Catherine Bradette et Karolanne Nolet ont aussi réclamé leur prix. Elles ont gagné chacune un lapin, le lapin *Energiser* pour la première et le lapin de la compagnie de chocolat *Mars* pour la deuxième. Les jeunes filles ont tout simplement participé au concours de dessin que Métro Marquis lance à toutes les fêtes et occasions spéciales.

(Source: *L'information de Rivière-des-Prairies*, mercredi 29 avril 1998) ■



Les gagnants exhibent avec fierté leur prix. Ils sont accompagnés sur la photo de l'assistante chef caissière de Métro Marquis, Nadia Beaud.

Photo: Claude GAGNÉ

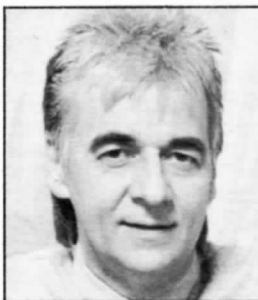
## CONCENTREZ SUR UNE IDÉE

Jacques DUFRESNE

### Réformez votre vie

Sentez, au fond de vous-mêmes, le lieu où l'UNIVERS descend. Là se trouvent le calme, la satisfaction, l'accord et la bonne réponse. Là, vous êtes au-delà du temps et de l'immensité. Vous êtes indépendant avec l'UNIVERS. Vous vous sentez dans un lieu parfait pour penser et pour communiquer en confiance avec l'UNIVERS. Vous êtes capables et

vous pouvez vous défendre sur cette terre: **les négations du monde ne touchent pas à votre pouvoir**. Par sa nature même, l'UNIVERS descend en vous. Si le sentiment de votre pensée, en accord avec l'UNIVERS, vous donne une confiance absolue dans l'accomplissement de toute votre compréhension, il n'y a aucune puissance au monde qui puisse nuire à votre réussite, à votre accomplissement et à la réalisation du besoin de votre cœur. ■



**CLINIQUE  
DENTAIRE**

**Dr Rosa De Frutos**

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans  
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7  
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416

## PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux  
Claudette Hogue — Yves Potvin  
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montréal, (Québec) H2J 2X1  
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357  
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



## 20<sup>e</sup> Carnaval du C.L.S.M.

Par Carmen GRISÉ

Samedi le 21 février dernier, avait lieu un tournoi de petites quilles au *Salon de quilles Boulevard Lane* au 4400 est rue Jean-Talon à Montréal. Les organisateurs de l'événement étaient: Marie-Emma Montbleau, Suzanne Trudel, Thérèse Turgeon et Pierre Caillé.

Les prix sont allés à:

1 <sup>o</sup> prix	Tony Bergeron	596	125 \$
2 <sup>o</sup> prix	Laurette Dorval	521	90 \$
3 <sup>o</sup> prix	Thérèse Turgeon	510	75 \$
4 <sup>o</sup> prix	Carmen Plante	502	70 \$
5 <sup>o</sup> prix	Lucienne Brisebois	499	65 \$
6 <sup>o</sup> prix	Lucien Lafontaine	497	60 \$
7 <sup>o</sup> prix	Marie-Emma Montbleau	492	55 \$
8 <sup>o</sup> prix	Suzanne Rhéaume	491	50 \$
9 <sup>o</sup> prix	Suzanne Trudel	486	35 \$
10 <sup>o</sup> prix	André Abel	482	25 \$ ■



De gauche à droite: Suzanne Trudel, Pierre Caillé, Marie-Emma Montbleau, Tony Bergeron, gagnant du premier prix et Thérèse Turgeon, organisatrice.

## Nouvelles de l'âge d'or du C.L.S.M.

Par Carmen GRISÉ, collaboration spéciale

Bonjour cher(e)s ami(e)s de l'Âge d'or,

Me revoilà après si longtemps. Veuillez croire que ce fut bien involontaire de ma part, étant prise par trop de travail.

J'aimerais vous faire part de certains événements qui ont eu lieu en 1997 et dont je m'en voudrais de garder sous silence. Peut-être, me direz-vous, qu'il est trop tard pour le faire, mais moi je vous répondrai, et c'est un proverbe qui le dit, *Mieux vaut tard que jamais*.

Le 14 juin 1997, nous avons fêté les 85 ans d'Eugénie Lefebvre qui ne s'y attendait pas du tout. Ce fut une très belle fête qu'elle ne sera pas prête d'oublier. Sa famille et ses amis de l'Âge d'or y étaient. Tout cela s'est déroulé dans la joie et fut souligné par la prise de photos dont vous en avez un exemplaire. Une bourse lui fut remise alors qu'elle était très émue.



Un voyage aux Chutes Niagara fut organisé entre le 16 et le 18 juin 1997. Le voyage s'est déroulé dans la joie. Les voyageurs ont beaucoup aimé les visites organisées qui resteront longtemps gravées dans leur mémoire. La belle photo, ci-contre, est l'un de ces beaux souvenirs.

Passons maintenant à l'année 1998. Le 18 mars, nous sommes allés à la cabane à sucre à Sainte-Rosalie. Le temps était beau et nous avons beaucoup apprécié la nourriture ainsi que la promenade en traîneau tiré par deux superbes chevaux. La musique était au rendez-vous et nous avons beaucoup dansé. Tous sont repartis contents.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous rappeler que nous avons des rencontres tous les mardis au C.L.S.M. Afin d'en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le lundi après-midi, à 13 h, à la salle de quilles Jean-Talon.

Le 9 mai, nous avons organisé la fête des Mères et nous nous préparons pour un autre voyage. Venez vous informer!

Amicalement, votre amie de l'Âge d'or. ■





## Partie de pêche du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le 31 janvier dernier, le *Club Lions* organisait, comme à chaque année, un tournoi de pêche à l'Île-Perrot au *Camp Notre-Dame-de-Fatima*. Le Lion Gilles Gravel, organisateur de l'événement, a réussi à réunir plus de cent personnes sourdes dont une quinzaine de participants au tournoi lui-même. ■



On voit Guy St-Pierre en compagnie de Luc Charron qui se promènent fièrement en motoneige. Photographie: Guy FREDETTE



Les jeunes sourds et entendants écoutent attentivement les explications de Bernard LeSiège à propos de la tempête de verglas.

### Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965  
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

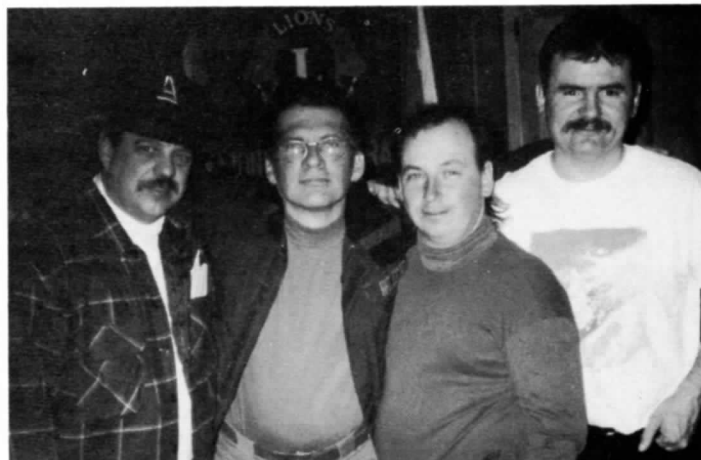
7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8  
ATS: (514) 277-4050 (pour les membres)  
ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)  
FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511



André Leboeuf et Fernand Hébert, affectés au stationnement, qui accueillent Mariette Raymond venue pour l'occasion.



L'agrandissement de l'auberge avance à grand pas. Cet agrandissement permettra d'ajouter huit chambres à celles existantes pour les visiteurs et les campeurs. A ces chambres s'ajouteront une salle de réunion ainsi qu'un bureau pour l'informatique.



On voit ici les gagnants du tournoi de pêche: Pierre Simard au centre et A. Gagnon, à gauche, ainsi que Jacques Vadeboncoeur, en compagnie de l'organisateur, le Lion Gilles Gravel.

### CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat  
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)  
B.P. 114, Succursale «R»  
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS  
Présidente  
Tél.: (514) 659-6931

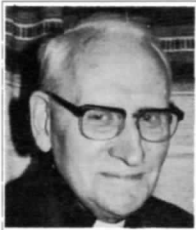
Guy FREDETTE  
Secrétaire  
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX



### Décès du Père Anthime PAIEMENT, C.S.V. 1906-1998

Au Centre Champagneur de Joliette est décédé, le 4 mars 1998, à l'âge de 91 ans, le père Anthime Paiement, Clerc de Saint-Viateur. Il était dans sa 66<sup>e</sup> année de vie religieuse et la 62<sup>e</sup> année de vie sacerdotale.

Né à Templeton au Québec, en 1906, il entra chez les Clercs de Saint-Viateur en 1931 et il a été ordonné prêtre en 1936. Il consacra toute sa vie aux sourds-muets, soit comme professeur et aumônier à l'Institution des Sourds de Montréal, soit comme responsable de la pastorale auprès des sourds dans les diocèses de Joliette, Ottawa et Sherbrooke. Depuis 1985, il était retiré au Centre Champagneur de Joliette.



Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil son frère, Gabriel, sa soeur, Angèle et de nombreux amis dans le monde des sourds. Ses funérailles ont été célébrées le vendredi 6 mars, puis il fut inhumé au cimetière de la congrégation à Rigaud.

Le 5 février 1998, est décédée Florence Demers à l'âge de 74 ans. Elle laisse dans le deuil Andréa Benson, son amie de longue date.

Le 14 mars 1998, la soeur de Réal, Guy et Gilbert Montbleau est décédée à l'âge de 79 ans.

À Laval, le 22 mars 1998, le père de Marc-André Wilhelmy est décédé, à l'âge de 88 ans.

Le 23 mars 1998, la mère de Marie-Thérèse McTierman-Brunette est décédée, à l'âge de 94 ans.

Le 30 mars 1998, à Beresford au Nouveau-Brunswick, est décédée Dolorès Roy, à l'âge de 76 ans.

Le 20 avril 1998, est décédé Dominique Roméo, à l'âge de 79 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lise Joly.

Le 23 avril 1998, est décédée Denise Corbeil, à l'âge de 70 ans.

*Nos sincères condoléances!*

### Naissances et baptêmes

Victoria Krister est née le 27 août 1997, deuxième enfant de Robert Forgues et Sandra Scott. Elle a été baptisée le 26 avril 1998. Le Rév. Charles Morris (Anglican) présida la cérémonie.

Gina est née le 1<sup>er</sup> novembre 1997, premier enfant de Gaétano Abbruzzese et France Cordeau. Elle fut baptisée le 8 mars 1998.

*Félicitations aux heureux parents! ■*

### Pique-nique annuel

Le pique-nique annuel en plein air à l'Île-Perrot, au Centre Notre-Dame-de-Fatima, aura lieu le dimanche 2 août 1998. Il y aura messe à 11 h.

Venez nombreux. Bienvenue à tous. ■

## Elphège Turbide, un passionné de la motoneige depuis 35 ans

Le 8 février dernier, M. Elphège Turbide est parti de Sorel vers Rimouski. Il a mis sa motoneige sur le traversier et est parti en voyage pour le plaisir du plein air en motoneige. Il a d'abord fait beau, puis la neige s'est mise à tomber, rendant le voyage des plus agréables.

Cet amoureux de la motoneige est arrivé à Bathurst, le 13 février, où il a passé trois jours chez son frère. Il a ensuite fait le tour de la ville de Gaspé. Au cours de sa randonnée dans les sentiers, il a pu apercevoir deux ou trois chevreuils qui couraient dans les bois. Les sentiers empruntés étaient très beaux.



Il a poursuivi son voyage et a parcouru 2 500 km dans de merveilleux sentiers. Il n'a subi aucun problème mécanique grave, sauf celui de devoir changer deux courroies du moteur.

La motoneige est vraiment son sport préféré, même après trente-cinq ans de pratique! ■

## Fiesta! Sourds! Bolivie!

### Party à l'Après-Cours de l'UQAM

Par Julie LAROCHE, Collaboration spéciale

Le 17 avril dernier, environ 250 sourds et entendants sont venus à l'Après-Cours de l'UQAM pour une fête organisée par le groupe Sordosol. Les gens ont bien ri. Ils ont participé à des jeux, des tirages et ont beaucoup dansé.

Le financement amassé, grâce à cette soirée, permettra au groupe d'effectuer un stage d'un mois en Bolivie, en juillet prochain, afin d'offrir de l'aide internationale aux enfants sourds et aux associations de sourds Boliviens.

Pour le financement de son stage, le groupe Sordosol vend aussi du vin, des affiches et de beaux t-shirts avec un logo ensoleillé. ■



Les membres de Sordosol: en haut, de gauche à droite, Véronique Leduc, Johanne Trudeau (interprète), Julie Lanthier (interprète), Annie Laroche, Julie-Moon Tremblay. En bas, dans le même ordre, Julie Laroche et Patrick Boudreault.



## Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Aline Paillé, présidente  
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion  
Louise Mailhot, secrétaire  
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs  
Raymond Vallières, directeur  
Marie-Claude Houde, directrice



# CHASSE & PÊCHE

Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Photos: Jacques VADEBONCOEUR



Hé! oui, on parle encore de pêche sur glace. Un tournoi de pêche organisé par Bernard LeSiège, Sylvain Brault et moi-même, en collaboration avec *Plein Geste* a eu lieu le 7 mars dernier, par une très belle journée ensoleillée. Le tournoi avait lieu sur le lac Saint-Louis, à Pointe-des-Cascades, tout près de Dorion.

Dix-neuf participants se sont inscrits au tournoi qui visait à pêcher le plus gros poisson de n'importe quelle espèce. Des prix spéciaux étaient aussi décernés pour les prises de perchaude.

Voici la liste des gagnants:

1 <sup>er</sup> prix	Jimmy Dupras	brochet de 29 po. 3/8
2 <sup>e</sup> prix	Marcel Lelièvre	brochet de 25 po. 1/4
3 <sup>e</sup> prix	Rolland Léger	brochet de 24 po. 3/8

Les prix spéciaux pour les perchaudes sont allés à:

1 <sup>er</sup> prix	Marc Bonin	10 po. 1/8
2 <sup>e</sup> prix	Luc Charron	8 po. 3/4

Quant au prix pour la plus petite prise, elle est allée à Gilles Lecouteur avec son poisson de 4 po.

J'aimerais remercier Gérard Labrecque, professeur de LSQ à l'IRD, d'avoir bien voulu accepter d'afficher notre publicité, ce qui a permis à Gilbert Desjardins, un entendant qui étudie la LSQ niveau 2, de participer au tournoi. Merci également à Marc Bonin qui a amené son groupe du *Manoir Cartierville*.

Si tout va bien, le tournoi de pêche sur glace de l'an prochain aura lieu le 6 mars, mais c'est à confirmer. ■



Le groupe du *Manoir Cartierville*. De gauche à droite: Gilles Lecouteur, Marc Bonin et Jimmy Dupras.



Luc Charron et son fils étaient de la partie.



De gauche à droite: Jean-Guy Sliccer, Marius Paquin, psychologue de l'IRD, Francine Beausoleil, conjointe de Gilbert Desjardins, étudiant la LSQ 2 à l'IRD et Rolland Léger, en pleine forme à 73 ans.



George Krog, qui agissait comme arbitre, mesure le brochet.



Jimmy Dupras, du *Manoir Cartierville*, pose fièrement avec son brochet de 29 po. 3/8 qui lui a valu le premier prix.



Marcel Lelièvre qui s'est mérité le deuxième prix.



# Des appareils, des services et des offres exceptionnels!

---



Bénéficiez des avantages que procurent les services de téléavertissement tout en profitant des rabais substantiels consentis aux personnes atteintes de déficience auditive.



Nous disposons d'une gamme complète d'appareils ainsi que des services simples à utiliser dont, par exemple, E Pager procédant sur internet ou accès TTY/ATS/TDT et NDT (utile avec TTY), ce qui vous permet de communiquer directement des messages vers un téléavertisseur.

Informez-vous dès aujourd'hui;  
vous en serez emballé!

Il me fera plaisir de répondre à vos questions,  
vous n'avez qu'à me contacter:

**Bernard Belley** (personne sourde, L.S.Q.)

418.694.8384 voix / message (téléavertisseur)

1.800.463.2176 voix / message (téléavertisseur)

Service Relais-Bell: 711

# CelluBoutique

**CENTRE DE COMMUNICATION PERSONNELLE**

SAINTE-FOY • MONTRÉAL • QUÉBEC • ST-JEAN-CHRYSOSTOME • RIVIÈRE-DU-LOUP



**Bell Mobilité**<sup>MD</sup>



# Le Service de relais Bell... vous connaissez ?

Bell  
s'efforce  
d'aider les  
gens à  
*communiquer*  
avec facilité et  
*imagination*  
afin qu'ils  
puissent  
se réaliser,  
grandir et  
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

**Personnes sourdes 711**

**Personnes entendantes 1 800 855-0511**

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*<sup>MC</sup> Bell.

